

La place financière suisse pourrait octroyer plus de crédits aux PME

FORUM HORIZON Face aux mutations géopolitiques en cours et au renforcement de la compétition, comment la place financière suisse peut-elle continuer à se distinguer? Les participants à une table ronde ont émis quelques pistes de solutions lors de l'événement organisé jeudi à Lausanne par «Le Temps»

LASSILA KARUTA

La place financière suisse est connue mondialement. Elle occupe la première place dans la gestion de fortune transfrontalière. La concurrence est cependant vive car des pays comme Singapour, Dubaï, les Etats-Unis et le Royaume-Uni attirent de plus en plus de clients. Les parts de marché de la Suisse dans ce secteur ont en outre reculé à 21% en 2023 contre 24% quatre ans auparavant, selon une étude du cabinet de conseils Deloitte.

Par ailleurs, la disparition de Credit Suisse en 2023 a écorné l'image de stabilité du pays. Différentes études montrent aussi que la contribution du secteur de la finance à l'économie nationale, tout comme le nombre d'emplois ont diminué ces dernières années.

Dans ce monde en mutation, comment la place financière peut-elle rester compétitive? C'est autour de cette question que les débats ont évolué lors de la 10e édition du Forum Horizon organisé jeudi dernier à Lausanne par *Le Temps*. Il y a certes

beaucoup de défis mais les intervenants à cet échange étaient unanimes sur un sujet. «La réputation de la Suisse reste excellente malgré des chocs tels que le rachat Credit Suisse par UBS», fait remarquer Grégoire Bordier, président de l'Association de banques privées suisses.

Comment se différencier?

La démocratie directe, la stabilité politique, le franc fort et une main-d'œuvre qualifiée renforcent l'attractivité de la Suisse dans un environnement géopolitique difficile marqué par beaucoup d'incertitudes. «Nos capacités de gestion d'actifs, qu'on ne retrouve pas forcément dans les autres places financières, sont dans ce contexte plus que demandées», a souligné pour sa part Alfredo Piacentini, le fondateur de Decalia, un gestionnaire d'actifs.

La compétition mondiale étant forte, comment la place financière suisse peut-elle continuer à se différencier, a cependant demandé Iavor Tzolov, un spécialiste dans le conseil, fondateur de la société Ortoyon, éga-

lement participant à cette table ronde.

Pour le président de l'association des banques privées, une promotion plus active en faveur de la place financière helvétique par les autorités de régulation, à l'image de ce qui se fait à Singapour, pourrait être une piste de solution. Mais pour le moment, la volonté politique de modifier le mandat de la Finma dans ce

«La problématique du crédit est réelle. Les banques cantonales ne le font pas comme elles le devraient»

GRÉGOIRE BORDIER, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DE BANQUES PRIVÉES SUISSES

sens manque, constate Grégoire Bordier. Et pour cet organe, très critiqué pour n'avoir pas été assez strict avec Credit Suisse, faire respecter les règles en place est la meilleure «promotion» pour cette branche.

Et que dire de la réglementation bancaire en discussion à la suite de la chute de l'ancien

numéro deux bancaire helvétique? Pour rendre la place financière plus résiliente, le Conseil fédéral a notamment proposé que les banques systématiques renforcent leurs fonds propres. Berne aimerait qu'UBS augmente les capitaux de ses filiales à l'étranger pour éviter que la maison mère, en Suisse, soit mise en danger lors d'une prochaine crise. L'établissement

question la nécessité qu'UBS augmente ses charges pour les emprunts en Suisse alors que la proposition du Conseil fédéral concerne en premier le marché américain, où les fonds des filiales devraient être augmentés.

Les banquiers à la table ronde déplorent de leur côté le tour de vis réglementaire que la Confédération soutient. «Nous avons le syndrome du vertueux depuis la disparition de Credit Suisse. Davantage de réglementations nous pénaliseraient», estime Alfredo Piacentini, le fondateur de Decalia.

Diversification nécessaire

Pour Iavor Tzolov, il serait cependant nécessaire de diversifier les activités du secteur bancaire. «La place financière se focalise sur la gestion d'actifs au détriment des activités de crédit. C'est très difficile pour les PME suisses par exemple d'obtenir un emprunt, particulièrement du financement de croissance. Une étude de 2021 du Secrétariat d'Etat à l'économie, avant même la disparition de

Credit Suisse, montrait que deux tiers des entreprises suisses ayant besoin de financement avaient de la peine à en trouver. Non pas parce qu'on leur refusait le crédit, mais elles étaient dissuadées en amont même de poser une demande de crédit», avance le spécialiste. Or, renforcer les activités d'octroi de crédit pourrait beaucoup aider l'économie réelle, en particulier dans un environnement marqué par le protectionnisme.

«La problématique du crédit est réelle. Les banques cantonales ne le font pas comme elles le devraient», a relevé Grégoire Bordier. Mais certaines banques étrangères se développent progressivement dans cette branche, a noté Iavor Tzolov.

Le recours à la dette privée pourrait également aider les entreprises à disposer de plus de capitaux à différents stades de développement mais les compétences dans ce secteur sont limitées en Suisse. «Les taux d'intérêt sont également beaucoup plus élevés pour accéder à ce genre de fonds», a rappelé Iavor Tzolov. ■



De g. à dr.: Iavor Tzolov, Alfredo Piacentini et Grégoire Bordier, le 29 janvier au Forum Horizon. (Le Temps/KEYSTONE/Cyril Zingaro)

L'économie française entame 2026 sous de plutôt bons auspices

Nathalie Silbert

En hausse de 0,2 % au quatrième trimestre, le PIB a progressé de 0,9 % l'an dernier, selon la première estimation publiée vendredi par l'Insee. En ce début d'année, des signaux positifs apparaissent.

u Au bout du compte, l'année 2025 se sera mieux passée que prévu pour l'économie française. En dépit de l'instabilité politique, des incertitudes budgétaires et des tensions internationales, la croissance du pays a atteint 0,9 % l'an dernier, après 1,1 % en 2024, selon la première estimation publiée vendredi matin par l'Insee.

Un chiffre conforme à ce qui était attendu par l'Institut de la statistique, mais légèrement supérieur à ce que prévoyait le gouvernement. Au quatrième trimestre, l'activité économique a néanmoins ralenti, avec une hausse du PIB de 0,2 %, contre +0,5 % au troisième trimestre.

Contribution négative du commerce extérieur

En 2025, la demande intérieure ne contribue que pour 0,7 point au PIB. La consommation des ménages est restée médiocre, en hausse de 0,4 % seulement sur l'ensemble de l'année, avec une petite accélération au cours des trois derniers mois.

L'investissement des entreprises a stagné (+0,1 %), après un recul de 2,4 % en 2024. Le commerce extérieur a cessé de soutenir la croissance et a pesé négativement sur l'activité, (-0,5 point), avec des importations (+2,9 %) qui ont progressé deux fois plus vite que les exportations (+1,4 %). La reconstitution des stocks est ainsi venue en renfort de la croissance économique en apportant 0,7 point de PIB.

Deux autres postes ont soutenu l'économie : tout d'abord, les dépenses des administrations publiques, toujours très dynamiques (+1,7 %) ; ensuite l'investissement des ménages, autrement dit les achats de logements neufs, qui, après plusieurs mauvaises années, ne baisse plus.

Le ministre de l'Economie, Roland Lescure, a salué sur TF1 une « *croissance robuste* » et « *un bon départ* » pour 2026. « *Nous aurons au moins 1 % de croissance, et pourquoi pas de bonnes nouvelles dans l'année* », a-t-il commenté, soulignant que « *les entreprises ont continué à exporter* », malgré le contexte de guerre commerciale menée par Donald Trump. Si

certaines secteurs sont considérablement affectés- tels les produits à base d'acier, la filière vins et spiritueux, les cosmétiques -, les nouveaux droits de douane américains ont, pour le moment, eu un effet limité sur l'économie nationale.

Dans ses dernières prévisions, l'Insee table sur une hausse du PIB de 0,3 % au premier et au deuxième trimestre. Un compromis politique serait « *plutôt favorable à l'activité à court terme* », indique-t-il. A mi-année, l'acquis de croissance se situerait alors déjà à 1 %. « *Une croissance résiliente mais pas suffisante* », a commenté en décembre, dans les colonnes du « Figaro », François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France. Cette dernière voit, elle aussi, l'activité progresser de 1 % en 2026. « *On pourrait être plus bas comme on pourrait être plus haut, mais à ce stade, on ne sait pas de quel côté la balance va pencher* », reconnaît Anthony Morlet-Lavidalie, économiste chez Rexecode.

Avec l'adoption désormais quasi certaine du budget 2026, l'horizon s'éclaircit à court terme. « *L'incertitude qui a coûté entre 0,2 et 0,3 point de PIB à l'économie française en 2025 va se dissiper, au moins au premier semestre, cela va soutenir la croissance sur la période* », estime Hadrien Camatte, économiste senior sur la France et la zone euro chez Natixis CIB.

En ce début d'année, les enquêtes pointent d'ailleurs une amélioration du climat des affaires, en particulier dans l'industrie. « *Les nouvelles commandes en provenance de l'étranger sont très bien orientées. Cela pourrait être le signal d'une accélération des exportations cette année* », observe Maxime Darnet. Pour l'économiste senior France chez Allianz Trade, « *la production industrielle et les exportations devraient porter l'activité en 2026* ». L'amélioration de la compétitivité prix du pays devrait être un atout.

« *Les cadences accélèrent dans l'aéronautique. La hausse des dépenses militaires et le redémarrage attendu de l'économie allemande avec la relance budgétaire pourraient aussi soutenir l'activité* », complète Hadrien Camatte. « *Un point de croissance en plus outre-Rhin, c'est 0,1 point de PIB en plus pour la France.* »

A ce stade, difficile de dire comment évoluera l'investissement des entreprises. Par contrecoup, après la forte reprise observée pendant l'été (+1 %), il a stagné sur les trois derniers mois de l'an passé (+0,1 %). Les économistes sont divisés sur son évolution future. Si une partie d'entre eux mise sur un redémarrage, d'autres jugent que la reconduction de la surtaxe d'impôt sur les grandes entreprises va freiner l'investissement et les créations d'emploi en 2026. « *Dans les dernières enquêtes auprès des entreprises, les perspectives d'investissement restent très faibles* », relève Charlotte de Montpellier, économiste de la Banque ING dans une note.

L'incertitude autour des ménages

Cette année encore, la grande incertitude concerne surtout le comportement des ménages. « *S'il n'y a pas un redémarrage de la consommation, qui représente plus de la moitié du PIB, ce sera difficile de trouver une dynamique* », pointe Anthony Morlet-Lavidalie.

Pour l'instant, en dépit de l'inflation basse, les Français se montrent résolument prudents dans leurs dépenses. Malgré les fêtes de fin d'année, le mois de décembre a été mauvais, avec un recul de 0,6 % des achats de biens, après un repli de 0,3 % en novembre, indique l'Insee. Les ménages n'ont toujours pas puisé dans leur épargne qui se maintient à un niveau historiquement élevé (18,4 % du revenu disponible au troisième trimestre 2025). Ce qui inquiète d'ailleurs le gouvernement qui, dans son budget, a pris soin de leur éviter des hausses d'impôt. *« En réalité, le climat est plus anxiogène pour les ménages que pour les entreprises, ce qui alimente leur envie d'épargner, et cela pourrait durer tant qu'il n'y aura pas eu de réduction du déficit public »*, prévient Maxime Darmet.

Sur la seconde partie de l'année, l'approche de l'élection présidentielle en France risque de se traduire par un regain d'attentisme des entreprises et des ménages. Sans compter une actualité internationale, instable, marquée par le retour des conflits et l'imprévisibilité du président américain, Donald Trump. Ce qui pourrait avoir une incidence non négligeable sur l'économie.

En 2025, la croissance économique européenne s'est améliorée

Éric Albert

En dépit des droits de douane de 15 % imposés par Trump, l'activité a résisté dans la zone euro

L'économie européenne confirme sa résilience. En 2025, la croissance de la zone euro s'est élevée à 1,5 %, contre 0,9 % l'année précédente, selon les données publiées, vendredi 30 janvier, par Eurostat, l'institut européen des statistiques. L'Espagne, l'Italie et même l'Allemagne, dont l'économie stagnait depuis trois ans, ont dépassé les attentes des prévisionnistes au quatrième trimestre. Et le taux de chômage de 6,2 %, en baisse de 0,1 point sur un mois, revient à son plus bas niveau de l'histoire de la zone euro.

Ces statistiques sont en partie en trompe-l'œil. Une fois encore, il faut compter l'Irlande à part. En la retirant, la croissance de la zone euro n'est que de 1 % pour 2025, un chiffre qui reflète mieux la réalité. Le petit pays abrite de très nombreuses multinationales américaines, présentes notamment pour des raisons fiscales. Les flux financiers qui y sont enregistrés sont énormes par rapport à la taille de l'économie, et en partie sans lien avec des échanges économiques réels, au point de largement déformer l'ensemble de la croissance européenne.

Il n'en demeure pas moins que les données économiques sont étonnamment robustes. A l'été 2025, le président américain, Donald Trump, a imposé des droits de douane historiques, qui s'élèvent à 15 % sur les biens de l'Union européenne (avec des exemptions notables, dont la pharmacie et l'aéronautique). Et malgré ces tensions commerciales et géopolitiques, la croissance tourne à peu près à son potentiel, c'est-à-dire le rythme de croisière hors effets de conjoncture. Rien de spectaculaire, mais loin de tout effondrement.

Cette solidité a longtemps caché une Europe à deux vitesses : les pays périphériques, Espagne en tête, étaient en forme ces dernières années, tandis que ceux du « cœur » de l'Europe, en particulier la France et l'Allemagne, l'étaient beaucoup moins. Désormais, des signes de reprises apparaissent là aussi. L'Allemagne a connu une croissance de 0,3 % au quatrième trimestre (pour l'ensemble de 2025, celle-ci est aussi de 0,3 %). *« On n'a pas encore beaucoup de détails mais la demande intérieure est probablement le principal moteur de la croissance du quatrième trimestre, avec de la consommation du secteur privé et du gouvernement »*, explique Tomas Dvorak, du cabinet Oxford Economics.

Le fameux plan de relance de l'Allemagne, voté en 2025 et qui pourrait dépasser 700 milliards d'euros sur dix ans, s'est longtemps fait attendre. Annoncé par le chancelier conservateur Friedrich Merz dès son élection, en mars, mais adopté formellement seulement en septembre, il ne se déploie que très lentement. Si l'amélioration de la croissance semble indiquer que ses effets ont commencé à se faire sentir, Tomas Dvorak met en garde *« contre une interprétation trop optimiste »*, et estime au contraire que le stimulus restera lent et graduel encore en 2026.

Bonne santé de l'Espagne

Quant à la France, avec 0,9 % de croissance en 2025 (et 0,2 % au quatrième trimestre), elle maintient un rythme médiocre mais réel. Les Français retrouveraient-ils même le moral ? Après deux trimestres de quasi-stagnation, la consommation des ménages a progressé de 0,3 % au quatrième trimestre. Enfin, l'Italie aussi montre des signes d'accélération. Sa croissance au quatrième trimestre a atteint 0,3 %, portant l'ensemble de 2025 à 0,7 %.

Du côté des pays périphériques, la bonne santé de l'Espagne continue, avec une croissance de 2,8 % en 2025. Son chômage, qui dépassait 20 % il y a une décennie, a été réduit de moitié. Le pays profite notamment d'une forte immigration d'Amérique latine, qui augmente la force de travail et donc la production totale du pays. Le gouvernement vient d'annoncer un grand plan de régularisation des sans-papiers, qui pourrait concerner entre 500 000 et 840 000 personnes, selon les estimations.

Les autres pays autrefois victimes de la crise de la zone euro affichent également de bons résultats économiques. Le Portugal a connu une croissance de 1,9 % en 2025, et la Grèce – qui reste beaucoup plus pauvre qu'avant la crise commencée en 2009 – devrait être à 2 % (les chiffres définitifs ne sont pas connus).

« Cela étant, la croissance est restée très faible en 2025 », modère Christophe Boucher, directeur des investissements chez ABN Amro Investment Solutions. Il souligne que le secteur manufacturier reste en

récession, frappé de plein fouet par les taxes douanières, la forte hausse de l'euro et, auparavant, l'envolée des prix de l'énergie. L'économie européenne est plus résiliente que prévu, pas pour autant dynamique.

16 bis 25 Prozent der Arbeitnehmer haben Konkurrenzverbot

Der Bund publiziert eine Serie von Studien zum Wettbewerb in der Schweiz – mit zum Teil überraschenden Resultaten

HANSUELI SCHÖCHLI

Wettbewerb ist kein Selbstzweck. Er strengt an, fördert aber auch Innovation und Wohlstand. Das ist nicht nur Theorie. Die internationale Forschungsliteratur der letzten Jahrzehnte zeigt deutliche Zusammenhänge zwischen Wettbewerb und Wohlstand. Darum ist die Wettbewerbspflege ein zentrales Element der Wirtschaftspolitik in der Schweiz wie auch anderswo.

Das Staatssekretariat für Wirtschaft (Seco) hat diese Woche ein Bündel von externen Studien zu diversen Aspekten des Wettbewerbs vorgelegt. Ein Gesamtbild zur Wettbewerbsintensität in der Schweiz von 2009 bis 2020 liefert die Arbeit des Berliner Beratungsinstituts DIW Econ. Dies anhand von Kriterien wie Marktkonzentration, Margen der Firmen, Ausenhandelsverflechtung, Ausmass von Markteintritten und -austritten sowie Innovation. Kernbefund: Im europäischen Vergleich sei die Wettbewerbsintensität überdurchschnittlich, und ein genereller Trend im Untersuchungszeitraum in die eine oder andere Richtung sei nicht ersichtlich.

Konkreter ist die Analyse des Basler Beratungsbüros BSS zu den Folgen des Schweizer Zollabbaus auf die Konsumentenpreise im Inland. Die Schweiz hat auf Anfang 2024 alle Importzölle

jenseits von Landwirtschafts- und Fischereiprodukten abgeschafft (Industriezölle). Im Mittel hatten die Industriezölle zuvor nur 1 bis 2 Prozent des Produktionswerts ausgemacht, doch bei einzelnen Gütern konnten es auch 10 Prozent oder mehr sein. Die Aufhebung der Zölle senkte bei betroffenen Firmen auch Bürokratiekosten. Zudem war tendenziell stärkerer Wettbewerb zu erwarten, was eine zusätzliche Preisdämpfung versprach.

Zollabbau hat gewirkt

Laut der BSS-Analyse sind die Einsparungen durch den Zollabbau bei den Konsumenten angekommen. Die mittlere Schätzung für die jährliche Entlastung pro Haushalt liegt bei rund 180 Franken. Hochgerechnet auf alle Haushalte entspricht dies etwa 720 Millionen Franken pro Jahr. Das liegt sogar über den Schweizer Gesamteinnahmen aus den Industriezöllen 2022 von rund 680 Millionen Franken – wovon etwa 70 Prozent auf Konsumgüter entfielen. Laut den Studienautoren kann auch der Zollabbau bei den Vorleistungs- und Investitionsgütern indirekt die Preise bei Konsumgütern senken. Das Gleiche gelte für den Wegfall von Bürokratiekosten bei den Firmen sowie für den möglicherweise verstärkten Wettbewerb.

Doch die Schätzunsicherheiten sind gross. Deshalb sind die Zahlen zu den Einsparungen für Konsumenten nur als sehr grobe Grössenordnung zu betrachten. Als Basis der Schätzung diente ein statistisches Verfahren, das die Preisveränderungen in der Schweiz in den zwölf Monaten nach der Zollabschaffung mit den Preisveränderungen in einer Ländergruppe vergleicht, die vor dem Stichtag eine ähnliche Preisentwicklung wie die Schweiz hatte.

Die Entwicklung der Importpreise deutet laut der Studie darauf hin, dass ausländische Exporteure den Wegfall der Schweizer Importzölle nicht durch höhere Exportpreise kompensiert haben. Auch die Unternehmensbefragung durch die Studienautoren zeigt ein positives Bild. So meldeten zum Beispiel 58 Prozent der befragten Einkäufer tiefere Preise als Folge des Zollabbaus; in vielen der Fälle waren die Effekte indes gering.

«Die Studie hat gezeigt, dass die Abschaffung (der Industriezölle) gewirkt hat», sagt der Seco-Ökonom Ronald Indergand, der Anfang März Chefökonom des Bundes wird. Doch hat es das Seco angesichts von schwierigen Verhandlungen mit den USA und mit anderen Ländern nicht bereut, dass die Schweiz die Industriezölle einseitig abschaffte und damit Verhandlungsmasse preisgab? «Die Abschaffung hat neue Ver-

einbarungen nicht verhindert», sagt Indergand dazu: «Wir hatten in den letzten Jahren einen Lauf in Sachen Handelsabkommen, zum Beispiel mit Indien und den Mercosur-Staaten.» Mit den USA gab es im vergangenen Jahr eine gemeinsame Absichtserklärung zum Zollstreit. Die offiziellen Verhandlungen zur Umsetzung der Absichtserklärung laufen dieses Frühjahr an.

Nicht nur hohe Kader betroffen

Aufhorchen liess zudem eine Analyse des Ländervereins OECD zu Wettbewerbsbeschränkungen auf dem Schweizer Arbeitsmarkt. Dabei ging es nicht um Gesamtarbeitsverträge oder Mindestlöhne, sondern um die Verbreitung von wettbewerbshemmenden Klauseln in Schweizer Arbeitsverträgen. Basis der Analyse waren Umfragen bei gut 2100 Arbeitnehmern und bei rund 400 Arbeitgebern der Privatwirtschaft.

Überraschend scheint die relativ starke Verbreitung von Vertragsklauseln, die es dem Arbeitnehmer verbieten, während eines bestimmten Zeitraums nach einer Kündigung bei Konkurrenten anzuheuern. In der Angestelltenbefragung sagten 19 Prozent, dass sie «sicher» eine solche Klausel im Arbeitsvertrag hätten. Weitere 24 Prozent sagten, dies sei «wahrscheinlich». Gemessen an den Antworten der Arbeitgeber

haben 16 bis 25 Prozent der Angestellten eine Konkurrenzverbotsklausel. Laut der OECD gelten die Klauseln oft für ein Jahr oder weniger.

Gemäss der Studie sind nicht nur hohe Kader und spezialisierte Fachkräfte betroffen, sondern auch viele Arbeitnehmer im mittleren und unteren Segment. Laut Obligationenrecht sind Konkurrenzverbotsklauseln nur dann verbindlich, wenn der Arbeitnehmer Einblick in den Kundenkreis oder in Fabrikations- und Geschäftsgeheimnisse hat und die Verwendung dieser Kenntnisse den Arbeitgeber erheblich schädigen könnte. Das Verbot ist «angemessen zu begrenzen». Die OECD vermutet, dass viele Konkurrenzverbotsklauseln in der Schweiz mangels Erfüllung der rechtlichen Bedingungen gar nicht anwendbar wären.

Analysen in anderen Ländern deuten laut der OECD auf eine ähnlich starke Verbreitung solcher Klauseln wie in der Schweiz. Die Behinderung der Mobilität der Arbeitnehmer kann für den Wettbewerb und die Effizienz des Arbeitsmarkts schädlich sein, wie die OECD andeutet. Ob die Praxis in der Schweiz ein generelles Problem darstellt, ist aber unklar. «Ob es hier Handlungsbedarf gibt, kann ich noch nicht sagen», sagt Ronald Indergand vom Seco: «Aber es könnte sich lohnen, das näher anzuschauen.»

En diminuant le montant d’un forfait accordé par l’Hospice général aux bénéficiaires de l’aide sociale, le Conseil d’Etat répond aux attentes de la droite et inquiète les professionnel·les

Economiser sur l’aide sociale, dont acte

MAUDE JAQUET

Hospice général ► La ligne rouge a-t-elle été franchie? En annonçant mercredi, par voie de communiqué de presse, la diminution de 50 francs du forfait d’intégration mensuel perçu par les personnes à l’aide sociale, le Conseil d’Etat a pris de court ses partenaires. Si l’Hospice général est sur le gril depuis plusieurs mois, c’est la première mesure concrète qui tend à réduire les dépenses de l’institution, qui connaît par ailleurs une importante hausse de ses bénéficiaires. Cette économie concerne une aide attribuée quasi automatiquement en sus du forfait de base s’élevant à 1031 francs mensuels. Sa baisse permettrait d’épargner douze millions de francs par année, chiffre le canton, mais priverait de nombreux ménages pour qui le moindre franc compte.

Voilà qui concrétise une pression continue de la droite parlementaire, convaincue que dans cette période de vache maigre, l’Hospice général doit se serrer la ceinture. En commission des Affaires sociales, plusieurs textes misent sur une diminution des aides, de manière à davantage contenir les charges contraintes. Car l’augmentation du recours à l’aide sociale, perceptible depuis plusieurs années, pèse lourd «dans un contexte de pression accrue sur les finances cantonales», pour reprendre la formule succincte du communiqué du Conseil d’Etat. Ce premier pas, qui réduit à 175 francs le forfait d’intégration pour les adultes – les montants pour les enfants restant inchangés –, attise les craintes de l’ensemble du réseau social genevois.

Et sa colère. «On laissera à tout un chacun apprécier l’équité d’un système où pour permettre le maintien de baisses d’impôts aux plus riches on demande aux plus précaires de se serrer la ceinture», fulminait le SSP dans un communiqué envoyé dans la foulée de l’annonce gouvernementale.

Une coupe qui en appelle d’autres?
«Sur le terrain, c’est la douche froide», rapporte Guillaume



L’Hospice général subit les coups de boutoir répétés d’une droite qui observe d’un œil critique l’explosion du budget de l’institution. KEYSTONE

Thion, délégué syndical SSP à l’Hospice général, lui-même travailleur social. «Le Conseil d’Etat met la pression, et je pense malheureusement que ce n’est qu’un

début», déplore aussi Alain Bolle, directeur du Centre social protestant Genève (CSP). Sans vouloir donner des idées à la droite, qui ne semble pas en

manquer, les professionnel·les s’inquiètent pour d’autres prestations dites circonstancielles. Les aides pour certains besoins médicaux – comme des lunettes

ou des régimes alimentaires spécifiques –, ou le forfait dit d’installation, qui peut être perçu en cas de déménagement, seront-ils les prochaines victimes des mesures d’économies? Toutes ces prestations, dont le montant est défini dans le règlement d’application de la loi sur l’aide sociale et la lutte contre la précarité (LASLP), peuvent être redéfinies par décision du Conseil d’Etat. Elles se dérobent de fait à toute opposition référendaire. De quoi servir les intentions d’une majorité qui répètent à l’envi que l’aide sociale est trop attractive.

Magistrat en retrait
Les personnes au contact du terrain en sont pourtant persuadées: la réponse à l’augmentation des dépenses de l’aide sociale ne tient pas à un resserrement des cordons de la bourse (lire ci-dessous). Au contraire, les milieux concernés plaident pour laisser le temps à la nouvelle loi sur l’aide sociale – pensée autour du pa-



«Le Conseil d’Etat met la pression, et je pense malheureusement que ce n’est qu’un début» Alain Bolle

radigme d’un meilleur accompagnement – de donner des résultats. Entrée en vigueur il y a un an seulement, elle est déjà attaquée par une droite qui l’avait pourtant votée. Se voulant rassurant, le Département de la cohésion sociale affirme que l’annonce de mercredi ne remet pas en question «les principes et objectifs fondamentaux de la LASLP – au premier rang desquels figurent le respect de la dignité des personnes, le renforcement de l’autonomie et de la participation des bénéficiaires, la prévention de la précarité ainsi que l’insertion professionnelle durable – [qui] demeurent pleinement inchangés. Le Conseil d’Etat n’entend pas modifier la LASLP.»

Mais les partenaires en attendent plus du conseiller d’Etat socialiste Thierry Apothéloz, à la tête de la Cohésion sociale. «Nous avons besoin qu’il sorte du bois face aux attaques. En ne se désolidarisant pas de ses collègues du Conseil d’Etat, il offre un boulevard à la droite qui s’attaque aux plus précaires», clame Guillaume Thion. Interpellé par *Le Courrier*, le conseiller d’Etat n’a pas souhaité prendre personnellement position sur la question. Il nous renvoie à la confidentialité des votes du Conseil d’Etat. I

MISER SUR L’EMPLOYABILITÉ

Les résultats d’une enquête réalisée sur demande du Conseil d’Etat par le bureau d’études de politique du travail et de politique sociale BASS, également rendue publique mercredi, vient confirmer des tendances déjà identifiées par les professionnel·les. La diminution des revenus, notamment par la perte de l’emploi, reste le facteur principal du recours à l’aide sociale, à quoi s’ajoutent des bouleversements familiaux ou des problèmes de santé qui jouent le rôle de catalyseurs. Souvent, l’accumulation des problèmes provoque le basculement dans la précarité. Ce sont sur ces aspects-là, antécédents à l’entrée à l’aide sociale, que les associations actives dans le domaine souhaitent mettre l’accent. Et particulièrement sur l’emploi. «On martèle sans cesse la même chose, mais si on ne prend pas en compte le profil et l’employabilité des personnes dès leur arrivée au chômage, on crée simplement une autoroute vers la désinsertion», plaide Alain Bolle. «Force est de

constater qu’une partie des postes au concours à Genève ne correspondent pas au profil de toute une partie des personnes en fin de droit: 34% d’entre elles sont sans formation, c’est considérable!» Plutôt que baisser le forfait intégration, le directeur du CSP Genève voudrait plutôt voir se développer des aides comme l’allocation de formation. Celle-ci permet à des adultes de plus de 30 ans de reprendre une formation en CFC avec une rémunération équivalente au salaire minimum, de manière à rendre supportable économiquement une réorientation professionnelle. «Aux dernières nouvelles, quelque 60 personnes en ont bénéficié à la dernière rentrée. Autant dire que beaucoup de personnes ne se sont jamais vu proposer cette mesure.» Le canton s’est saisi de la question par le biais d’un plan directeur de l’employabilité. Mais le chemin à parcourir reste encore long, estiment les professionnel·les sur le terrain. MJT

L'imposition individuelle effraie les cantons

VOTATION FÉDÉRALE Le principe fiscal d'imposition individuelle sera soumis au peuple le 8 mars. Dix cantons ont activé le mécanisme du référendum pour s'opposer à cette réforme, dont l'ampleur des conséquences est difficile à calculer pour les autorités fiscales cantonales

ANNICK CHEVILLOT, BERNE

La Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a tenu à exprimer toutes ses craintes concernant la loi fédérale sur l'imposition individuelle vendredi à Berne. Vingt et un cantons se sont opposés au projet de réforme fiscale durant la phase de consultation et dix ont appuyé le référendum cantonal: Saint-Gall, Obwald, Valais, Schwytz, Argovie, Uri, Nidwald, Thurgovie et les deux Appenzell. Un outil démocratique rarement utilisé dans le pays. Ce n'est que la deuxième fois depuis 1874 qu'une telle procédure aboutit.

Pour Markus Dieth, conseiller d'Etat argovien chargé des Finances et président de la CdC, cette démarche cantonale est «la preuve de la gravité de la situation. Il ne s'agit pas d'une question de détail, mais de réserves fondamentales et d'un changement complet

du système avec des effets importants à tous les échelons». A ses côtés, Michèle Blöchliger et Franziska Biner, conseillères d'Etat nidwaldienne et valaisanne, abondent dans ce sens: «Cette réforme est trop radicale. Une solution pragmatique aurait suffi.»

Pas sur le dos des cantons

Les trois magistrats ont rappelé que les cantons ont déjà corrigé la pénalisation du mariage grâce au *splitting*, aux déductions pour personnes mariées ou à l'adaptation des barèmes, notamment. «Ces modèles ont fait leurs preuves et pourraient être transposés au niveau fédéral», a assuré Franziska Biner. Une manière de renvoyer la Confédération à ses obligations: à elle de trouver une solution pour l'impôt fédéral direct. Les cantons verraient cette adaptation d'un bon œil, parce que «personne ne conteste la nécessité de trouver une solu-

tion pour en finir avec l'injustice fiscale faite aux couples mariés, a assuré Markus Dieth. Mais cela ne doit pas se faire au détriment des cantons ni en créant de nouvelles inégalités.» Il a ainsi souligné qu'au niveau fédéral, ce sont principalement les couples mariés les plus aisés, dont les revenus sont équitablement répartis, qui bénéficieraient du projet soumis au vote.

Pour le ministre argovien, «le projet ne représente pas forcément une plus grande équité fiscale. Il défavorisera les couples mariés ne disposant que d'un salaire. Les couples avec une grande disparité de revenus seraient également perdants.» Et Franziska Biner d'ajouter: «L'imposition individuelle prévoit de partager à parts égales les déductions fiscales. Dans ces cas, la part du partenaire avec le revenu faible serait perdue parce que ledit revenu est trop bas.»



«L'imposition individuelle s'attaque à l'autonomie fiscale des cantons»

MARKUS DIETH, PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES GOUVERNEMENTS CANTONAUX

Questionnés sur ces points précis, les trois ministres cantonaux de la Fiscalité ont reconnu qu'il n'était pas possible de «calculer les conséquences de cette réforme à l'heure actuelle». Des évaluations sont en cours, mais les incertitudes sont trop nombreuses pour avancer des chiffres précis. Malgré ce flou, Franziska Biner a insisté: «Les couples mariés sont souvent des ménages avec enfants, dont un des parents assume sans rémunération la majeure partie des tâches familiales. Est-il juste de dire à ces contribuables: désolés, vous auriez dû opter pour un autre modèle familial?»

«Ingérence inutile»

De son côté, Michèle Blöchliger a affirmé que la réforme «engendrera des coûts importants pour les cantons. Elle entraînera une charge de travail trop élevée pour les administrations fiscales. De

plus, il faudra adapter le système de taxation des 26 cantons, avec 1,7 million de déclarations d'impôts supplémentaires à traiter sur l'ensemble du territoire. Tous les tarifs et les réductions mis en place devront être analysés et revus, ainsi que les systèmes informatiques, pour un résultat incertain.». Selon elle, tous les aspects des revenus d'un ménage seraient concernés, y compris les déductions des primes d'assurance maladie, les bourses d'études et les aides à l'accueil extra-familial des enfants.

Autant d'éléments qui font dire à la Nidwaldienne que l'imposition individuelle représente une «ingérence inutile». Les cantons préféreraient conserver leurs prérogatives, leurs 26 systèmes et leurs marges de manœuvre. Comme le souligne Markus Dieth: «L'imposition individuelle s'attaque à l'autonomie fiscale des cantons.» ■

La Banque nationale suisse verse le double de ce qui était prévu au Canton

Finances Bonne nouvelle pour les finances cantonales. «La Banque nationale suisse (BNS) clôturera l'exercice 2025 avec un bénéfice de l'ordre de 26 milliards de francs, selon les chiffres provisoires», a indiqué vendredi l'institution. Le montant de 4 milliards de francs à distribuer revient pour un tiers à la Confédération et pour deux tiers aux cantons. À l'issue de ces versements, la réserve pour distributions futures s'établira à environ 22 milliards de francs.

Pour Genève, la manne atteindra donc 156 millions, soit le double des 78 millions prévus par le budget cantonal présenté au parlement en septembre dernier.

Techniquement, le versement de la BNS entre dans la catégorie des revenus non fiscaux, dont la progression dépasse désormais celle des revenus fiscaux prévus (117,6 millions). C'est toujours ça?

«C'est bien, mais ce n'est vraiment pas suffisant pour réduire substantiellement le déficit prévu», soupire le député PLR et membre de la Commission des finances Jacques Béné.

Que faire de cet argent? La ministre des Finances, Nathalie Fontanet, botte en touche: «Ce complément de la BNS sera bien entendu pris en compte dans le nouveau projet de budget 2026, lequel sera présenté à la fin du mois de mars et intégrera l'ensemble des autres évolutions intervenues, à la hausse comme à la baisse, depuis décembre dernier.»

En décembre, le parlement genevois refusait le projet de budget présenté par le Conseil d'État, qui prévoyait un déficit de 767 millions de francs en raison de charges sociales croissantes et de recettes en faible progression.

Marc Bretton

Keller-Sutter liess hochgelobte Steuer in der Schublade verschwinden

Grundstückgewinnsteuer beim Bund Eine Expertengruppe empfahl, Gewinne aus Immobilienverkäufen zu besteuern. Ökonomen fänden das viel klüger als höhere Mehrwertsteuern. Doch die Finanzministerin wollte nicht.

Mischa Aebi

Wer Milch und Brot, Kleider und andere Alltagsgüter einkauft, soll mehr zahlen: Der Bundesrat will für die Aufrüstung der Armee und die Finanzierung der 13. AHV-Rente die Mehrwertsteuer um mehr als einen Prozentpunkt erhöhen. Zudem soll auch die Kapitalbezugssteuer erhöht werden, die bei Bezügen aus der zweiten und der dritten Säule anfällt.

Dabei gäbe es eine Alternative, die Ökonomen reihum besser fänden. Sie würde weder Alltagsgüter verteuern noch die dritte Säule schmälern. Der Bund könnte, wie das Kantone und Gemeinden schon machen, Gewinne aus dem Verkauf von Häusern besteuern. Genau das schlug eine vom Bundesrat eingesetzte Expertengruppe vor gut einem Jahr vor. In ihrem Bericht hielt sie fest: «Eine Grundstückgewinnsteuer wäre aus volkswirtschaftlicher Sicht einer Erhöhung anderer Steuern vorzuziehen.»

In einem anderen Abschnitt empfehlen die Experten dem Bundesrat sogar ausdrücklich, dass er die Einführung einer Grundstückgewinnsteuer prüfen solle, «bevor er zu einer allgemeinen Steuererhöhung bei der Mehrwert- oder der direkten Bundessteuer zurückgreift». Gemäss den Experten könnte der Bund mit Grundstückgewinnsteuern jährlich eine Milliarde Franken einnehmen. Das wäre fünfmal so viel, wie die geplante hoch umstrittene Steuererhöhung bei der zweiten und der dritten Säule bringen würde.

Nur bei «Zufallsgewinnen»

Doch Finanzministerin Karin Keller-Sutter liess den Vorschlag in der Schublade verschwinden. Stattdessen arbeitete sie eine Vorlage zur Erhöhung der Kapitalbezugssteuer aus. Auch als diese Woche die Erhöhung der Mehrwertsteuer angekündigt wurde, war von der Möglichkeit einer Grundstückgewinnsteuer keine Rede. Dabei sind renommierte Ökonomen angetan von der Idee. Isabel Martinez von der Konjunkturforschungsstelle (KOF) der ETH Zürich sagt: «Meines Erachtens wäre eine Grundstückgewinnsteuer auf Bundesebene sinnvoller als die Erhöhung der Mehrwertsteuer.» Gleich sieht es Reto Föllmi, Professor für Volkswirtschaft an der Universität St. Gallen: «Grundstückgewinnsteuern setzen weniger schädliche Anreize.» Mehrwertsteuern hingegen «belasten den Konsum und damit auch die Arbeit». Das wirke «dämpfend auf die wirtschaftliche Aktivität».

So würde die Steuer funktionieren: Wenn jemand sein Haus verkauft, berechnet die Steuerverwaltung die Differenz zwischen dem Preis, zu dem er das Haus gekauft hat, und dem aktuellen Verkaufserlös. Von diesem Gewinn kann der Hausbesitzer alle wertvermehrenden Investitionen abziehen. Es bleibt ein Nettogewinn. Davon muss er einen Teil versteuern. Isabel Martinez nennt einen weiteren Grund, warum Ökonomen diese Steu-



Finanzministerin Karin Keller-Sutter will keine Grundstückgewinnsteuern beim Bund. Foto: Adrian Moser

er loben: «Zahlen müsste nur, wer beim Verkauf seiner Liegenschaft sogenannte Zufallsgewinne macht.» Das seien Gewinne, die jemanden reicher machten, ohne dass er etwas dafür geleistet habe, sagt die Forscherin.

Die Profite beim Verkauf von Häusern sind oft exorbitant: Seit 2000 stiegen die Preise für Wohneigentum durchschnittlich um 128 Prozent. Das heisst: Wer damals ein Haus für eine Million Franken gekauft hat, kann es heute für mehr als doppelt so viel veräussern. Mit dem Verkauf eines Einfamilienhauses macht man so einen Nettogewinn von einer halben bis einer Million Franken. In Zürich und anderen begehrten Wohnlagen sind die Wertsteigerungen noch viel grösser. Martinez sagt: «Grundstückgewinne entstehen oft durch gesellschaftliche und wirtschaftliche Entwicklungen einer Region und öffentliche Investitionen. Mit dieser Steuer würde ein Teil davon an die öffentliche Hand zurückfliessen.»

Nun doch ein Politikum

Etwas skeptischer ist Marius Brühlhart, Professor für Volkswirtschaft an der Universität Lau-

Seit 2000 stiegen die Preise für Wohneigentum durchschnittlich um 128 Prozent.

sanne. Auch er findet eine Grundstückgewinnsteuer beim Bund zwar «erwägenswert». Er gibt aber zu bedenken, dass Kantone und Gemeinden bereits eine solche erheben und nun mit dem Bund ins Gehege kommen könnten. «Wird die Grundstücksteuer insgesamt zu hoch, könnte das dazu führen, dass Eigentümer ihr Haus tendenziell länger behalten», sagt Brühlhart. Ein Novum wäre es allerdings nicht, dass eine Steuer auf allen drei Staatsebenen erhoben wird: Das ist auch bei der Einkommenssteuer so.

Jetzt bekommt der Vorschlag doch noch eine Chance: SP-Co-Präsident Cédric Wermuth beantragt in der Finanzkommission des Nationalrats, dass der Bundesrat eine bundesweite Grundstückgewinnsteuer prüfen und

dem Parlament dazu eine Vorlage unterbreiten soll. Wermuth sagt: Wertsteigerungen von Immobilien seien «fast immer Folge der allgemeinen Entwicklung eines Standorts und von Aufwertungen der Infrastruktur, finanziert durch die Steuerzahler». Deshalb sei die Besteuerung gerechtfertigt. «Preisanstiege bei Immobilien sind einer der Hauptgründe dafür, dass sich die Schere zwischen Arm und Reich öffnet.»

Keller-Sutters Kronzeuge

Freiwillig wird die Finanzministerin den Vorschlag kaum aus der Schublade holen. Ihr Departement teilt mit, dass die Expertengruppe die Einführung einer Grundstückgewinnsteuer nur in dritter Priorität empfohlen habe, weil eine Minderheit in der Expertengruppe Vorbehalte hatte.

Allerdings: Der einzige Kritiker in der Gruppe war Ökonom Christoph Schaltegger, Professor an der Uni Luzern. Auf Anfrage lobt aber auch er Abgaben auf Immobiliengewinnen. «Grundstückgewinnsteuern sind grundsätzlich gute Steuern, weil sie mit geringer Belastung einen hohen Ertrag generieren.»

Vorbehalte hatte Schaltegger, weil er grundsätzlich findet, dass man beim Bund besser Subventionen abbaut, als neue Steuern einzuführen. Auf Anfrage sagt auch er: «Wenn es darum geht, das Steuersystem umzubauen, finde ich die Einführung einer Grundstückgewinnsteuer des Bundes eindeutig sinnvoller als die Erhöhung der Mehrwertsteuer oder der Kapitalbezugssteuer der dritten Säule.»

Trotz allem hat die Grundstückgewinnsteuer im Parlament geringe Chancen. 70 Prozent der Parlamentarier haben selbst mindestens eine Liegenschaft, die sie dereinst verkaufen könnten. Und sie sind gut organisiert: Mit SVP-Nationalrat Gregor Rutz und Mitte-Präsident Philipp Matthias Bregy sitzen zwei prominente Parlamentarier im Vorstand des Hauseigentümerverbands (HEV).

HEV-Präsident Rutz widerspricht den Ökonomen: Grundstücksgewinne als Zufallsgewinne zu bezeichnen, sei absurd. «Haus- und Grundeigentümer zahlen jedes Jahr Steuern, aus welchen die Infrastruktur finanziert wird, die allenfalls zur Steigerung der Attraktivität der Lagen beiträgt.»

Kevin Warsh, un faucon «colombisé» à la Fed

POLITIQUE MONÉTAIRE Cet ex-conseiller économique de Donald Trump sera le prochain président de la Réserve fédérale américaine. Il s'est récemment montré moins obnubilé par la lutte contre l'inflation que lorsqu'il siégeait au conseil de la Fed, entre 2006 et 2011.

SÉBASTIEN RUCHE

Ni trop «faucon» ni trop «colombe»: en nommant Kevin Warsh comme futur président de la Réserve fédérale (Fed), Donald Trump a fait le choix de l'orthodoxie, vendredi. Aujourd'hui âgé de 55 ans, le successeur désigné de Jerome Powell avait été le plus jeune membre du conseil de la Fed lorsqu'il l'a rejoint en 2006. Durant les cinq années qu'il y a passées, le New-Yorkais s'était montré plus préoccupé par l'inflation que par la croissance, et favorable à des taux d'intérêt plus élevés, même au plus fort de la crise financière de 2008.

Cette inclinaison le classe comme «faucon» dans la nomenclature des gouverneurs de banques centrales. Les «colombes» se focalisent pour leur part davantage sur la croissance et donc les baisses de taux qui peuvent la soutenir.

Alignement sur Trump

Mais ces derniers mois, Kevin Warsh s'est rapproché de la position de Donald Trump, en se prononçant publiquement pour des baisses de taux. Un président américain qu'il a conseillé sur les questions économiques depuis sa première campagne électorale.

«Cette nomination apaise les incertitudes autour de l'indépendance de la Fed, analyse Nicolas Bickel, d'Edmond de Rothschild. L'institution continuera certainement à se baser sur les données économiques et il est probable qu'elle suivra davantage l'inflation que l'emploi.» L'annonce du futur patron de la Fed intervient alors que les investisseurs s'inquiètent de l'imprévisibilité de la politique américaine, de l'importance des déficits publics et de l'interférence du président dans les décisions de la Fed.

Aussi bien connecté avec Wall Street qu'avec les milieux politiques de Washington, Kevin Warsh n'avait pas frappé les observateurs par la qualité de ses analyses macroéconomiques lorsqu'il siégeait à la Fed, nous rappela-



Kevin Warsh est aussi bien connecté avec Wall Street qu'avec les milieux politiques de Washington. (WASHINGTON, 18 AVRIL 2024/SAMUEL CORUM/BLOOMBERG VIA GETTY IMAGES)

lait en novembre dernier le professeur Cédric Tille, du Graduate Institute. Cela ne l'avait pas empêché de figurer parmi les personnes auditionnées pour le poste de président de la Fed, en 2017, avant que Jerome Powell ne soit choisi par Donald Trump.

Changer le régime de la Fed

Marié à la très fortunée fille du fondateur du groupe de cosmétiques Estée Lauder, Kevin Warsh s'est régulièrement montré critique envers la Fed depuis son départ, avançant qu'elle devait réduire la taille de son bilan et «changer de régime».

La situation actuelle conduit selon lui à un flou des responsa-

«Cette nomination apaise les incertitudes autour de l'indépendance de la Fed»

NICOLAS BICKEL,
D'EDMOND DE ROTHSCHILD

bilités entre la Fed, qui fixe les taux courts et achète de la dette du gouvernement, et le Trésor américain, qui émet cette dette, relève Xiao Cui, économiste spécialisé dans les Etats-Unis chez Pictet.

Les deux institutions devraient mieux se coordonner, avance Kevin Warsh, afin de pouvoir réduire le bilan de la Fed tout en permettant des taux d'intérêt plus bas. Cette dernière pourrait se concentrer sur ses missions de base, dont le contrôle de l'inflation, tandis que le Trésor s'occuperait des questions budgétaires, selon Kevin Warsh, qui classe le taux des bons du Trésor comme l'actif financier le

plus important du monde, loin devant les taux directeurs de la Réserve fédérale.

Même s'il s'est «forgé une réputation de gestionnaire de crise, doté d'une solide compréhension des marchés financiers et d'un historique de pensée indépendante en matière de politique monétaire, il est peu probable» que Kevin Warsh réforme profondément le fonctionnement de la Fed ou réduise massivement son bilan, tempère Luke Bartholomew, d'Aberdeen Investments. Le bilan de la Fed atteint quelque 6500 milliards de dollars.

Reste la question de l'indépendance de la Fed, soumise aux coups de butoir de Donald

Trump, qui réclame bruyamment une baisse rapide des taux. Ce «choix de la raison, pas très politique, renforce l'indépendance de la Fed», reprend Nicolas Bickel, d'Edmond de Rothschild: «On peut s'attendre à ce que le président américain ne mette plus autant la pression sur la Réserve fédérale, puisqu'il a nommé et encensé Kevin Warsh. S'il avait voulu avoir un président de la Fed beaucoup plus docile, Donald Trump aurait choisi Christopher Waller, ce qui aurait en outre libéré un siège supplémentaire au conseil.»

La nomination de Kevin Warsh doit être confirmée par le Sénat, et devrait l'être, selon le consensus des observateurs. Certains relèvent que le processus serait certainement facilité s'il était mis fin à l'enquête pénale sur le dépassement de budget dans la rénovation de deux bâtiments de la Fed à Washington.

Dollar en hausse, or et argent en chute

Egalement partisan d'une limitation du rôle de la Fed en matière de supervision et de réglementation bancaire, le futur président Kevin Warsh a été accueilli par un renforcement du dollar, dans un mouvement commencé dès la publication des premiers articles laissant augurer sa nomination, vendredi matin.

Les actions américaines étaient en faible baisse à l'ouverture de Wall Street, tandis que les rendements des bons du Trésor américains étaient aussi orientés à la hausse. Les métaux ont réagi fortement: l'or a baissé de plus de 8% pour repasser sous les 5000 dollars l'once, tandis que l'argent chutait de plus de 30%, pour briser la barre des 100 dollars. Cette réaction marque une pause dans leur stupéfiante envolée des derniers mois et années. Un dollar plus fort signifie qu'acheter des métaux précieux devient plus cher pour les acquéreurs non américains. Les titres des compagnies minières ont également été pénalisés. ■

A son assemblée, le PLR serre les rangs en vue des élections fédérales de 2027

CAMPAGNE Les délégués du parti, réunis samedi à Genève, ont vivement débattu de l'initiative SSR. La formation a également réaffirmé ses priorités, mettant l'accent notamment sur la sécurité

FANNY SCUDERI

Des ballons roses et bleus frappés du sigle «PLR» percent le ciel gris genevois. Samedi, des libéraux-radicaux venus de toute la Suisse se sont retrouvés au Centre international de conférences, au cœur du quartier des Nations. Pour la section cantonale, organisatrice de l'assemblée des délégués, l'objectif était clair: mettre en valeur la Genève internationale auprès du reste du parti.

Sur scène, le président du PLR Genève, Pierre Nicollier, n'a pas manqué de rappeler que Genève est le premier canton contributeur à la péréquation financière et que le PLR y demeure la première force politique, avec 22% des sièges au Grand Conseil et de récents succès aux commu-

nales. Le message est lancé tandis que les contours de la campagne fédérale de 2027 commencent à se dessiner. Les dernières élections nationales ont d'ailleurs confirmé une implantation plus forte du PLR en Suisse romande qu'en Suisse alémanique. L'assemblée des délégués était aussi la première dirigée par le nouveau tandem à la tête du PLR Suisse, Benjamin Mühlemann et Susanne Vincenz-Stauffacher.

Adoption d'une prise de position

Ces dernières décennies, le PLR a toutefois vu son électorat grignoté par l'UDC sur sa droite et par les Verts libéraux sur sa gauche. A Berne, il est désormais au coude-à-coude avec Le Centre, qui convoite son second siège au Conseil fédéral. «Le Centre veut plus de pouvoir et se rallie de plus en plus au groupe des assistés. Nous, nous voulons des solutions, pas des promesses populistes», a lancé Susanne Vincenz-Stauffacher. La conseillère nationale saint-galloise l'a assuré: «Nous ne voulons

pas d'un Conseil fédéral à majorité de gauche. Nous allons gagner les élections.»

Même si 2027 semble encore loin, le parti a tenu à réaffirmer ses priorités: le travail, les infrastructures et la sécurité. Une condition essentielle à la liberté, selon la coprésidente: «Sans sécurité, il n'y a pas de liberté. C'est un thème phare de notre campagne électorale.»

Dans cette optique, les délégués ont adopté une prise de position comprenant une dizaine de revendications, dont la suppression du sursis pour les crimes violents et sexuels ainsi qu'une hausse des effectifs de la police. Intitulé «Protégeons la population suisse!», le texte exige davantage de places de détention. La conseillère nationale Jacqueline de Quattro a défendu l'idée selon laquelle «la sécurité des citoyens devait redevenir une priorité» et a pointé des réseaux criminels qui utiliseraient «les mêmes méthodes qu'à Marseille». Le document aborde aussi la violence domestique ainsi que les débordements lors de mani-

festations. Le texte critique à la fois une gauche accusée d'affaiblir la police et l'UDC, dont l'initiative «sur la durabilité» mènerait, selon le PLR, à une sortie des accords de Schengen et de Dublin.

«Maintenir une offre de qualité»

A ses côtés, le conseiller d'Etat bernois Philippe Müller, a plaidé pour des contrôles plus rapides aux frontières. Il craint que le droit d'asile soit «dévoyé pour couvrir des activités criminelles». Dans ce domaine, le PLR défend davantage d'accords de réadmission, des procédures accélérées et la détention administrative des requérants d'asile auteurs d'infractions. Peu contesté, le texte a été largement soutenu.

Les débats ont en revanche été plus vifs autour de l'initiative visant à réduire la redevance SSR à 200 francs. Défendue par les Jeunes PLR et l'UDC, elle est présentée comme un allègement pour les ménages. Jonas Lüthy, président des Jeunes libéraux-radicaux, estime que 335 francs par

an, c'est beaucoup d'argent. Surtout quand on voit ce que la SSR en fait», critiquant certaines émissions de divertissement.

Dans le camp du non, la conseillère nationale Simone de Montmolin a rappelé le rôle démocratique et fédérateur de la SSR: «L'initiative impose le même mandat à la SSR, tout en réduisant son budget de moitié. Il sera impossible de maintenir une offre de qualité équivalente dans les quatre langues.» Alors que le conseiller national Marcel Dobler a fustigé «l'âme rouge-verte de 80% des salariés de la RTS», la conseillère d'Etat genevoise Nathalie Fontanet a rétorqué n'avoir jamais été exclue par la RTS durant ses vingt années de politique. Finalement, l'initiative «200 francs ça suffit» a été tout juste refusée par 137 voix contre 104 oui et 13 abstentions.

Sans surprise, le parti a aussi pris position contre l'initiative pour un fonds climat de la gauche et a soutenu l'imposition individuelle, deux objets soumis au vote du 8 mars. ■

«En tension», la démocratie du canton souhaite s'améliorer depuis sa base

Politique Des individus tirés au sort réfléchiront à la façon de renforcer la participation citoyenne. Fin des inscriptions ce samedi.

Bastien Nespolo

«La démocratie genevoise est en tension. Elle est notamment confrontée à une baisse de participation dans les urnes.» C'est pour lutter contre ce constat fait par le Département de la cohésion sociale (DCS) qu'un projet «inédit» va être lancé dans le canton.

Une assemblée citoyenne, constituée de 50 personnes tirées au sort, réfléchira à des solutions pour renforcer la démocratie et l'engagement de la population.

Il est possible de s'inscrire pour prendre part au tirage au sort jusqu'à ce samedi. Le docteur Victor Sanchez-Mazas, collaborateur scientifique à l'Institut d'études de la citoyenneté à l'Université de Genève, coordonne ce projet. Interview.

Il y a déjà eu des projets semblables – les Conseils d'habitants – dans les communes de Lancy, Thônex et Vernier. En quoi cette assemblée citoyenne est-elle «inédi

te»?
D'abord, par la thématique traitée. L'assemblée discutera de la démocratie. Dans les communes, les propos portaient sur des politiques publiques spécifiques, comme l'aménagement du territoire, plutôt que sur l'amélioration même du processus démocratique.

Ensuite, de rares projets sur ce thème ont eu lieu à l'échelle nationale en Allemagne ou au Royaume-Uni, mais ils étaient confinés à des recherches académiques ou issues de la société civile. Dans notre cas, le projet est directement soutenu par l'État de Genève. En ce sens, l'assemblée proposera des solutions rattachées aux compétences du Canton que ce dernier analysera et auxquelles il répondra (*lire l'encadré*).

Enfin, l'équipe responsable du projet a cherché à rendre ce dispositif le plus inclusif possible. En plus des 50 tirés au sort, cinq



Victor Sanchez-Mazas (à gauche) et Matteo Gianni de l'Institut d'étude de la citoyenneté de l'Université de Genève coordonnent l'assemblée citoyenne lancée par le Canton. Le projet vise à inviter la population à discuter de solutions qui seront ensuite transmises à l'État. Laurent Guiraud

«Près de 800 personnes se sont déjà inscrites. L'une des conditions de participation est de n'avoir jamais rempli de mandat politique.»

Victor Sanchez-Mazas
Collaborateur scientifique de l'UNIGE et coordinateur du projet

autres groupes «connexes» de dix personnes représenteront les voix des personnes rencontrant des obstacles à la participation démocratique.

À ce propos, comment travailleront les groupes «connexes»?
Ils représenteront les personnes avec des handicaps mentaux ou physiques, les populations trop jeunes et très âgées, celles ne parlant pas assez bien français ou les personnes en situation de précarité. Ce sont des profils qui pourraient avoir tendance à s'auto-exclure de l'assemblée citoyenne. Le but est donc de veiller à ce que leur perspective soit considérée et que les propositions qu'avancera l'assem-

Que deviendront les propositions de l'assemblée citoyenne?

Contacté, le Bureau de l'intégration et de la citoyenneté (BIC) informe que l'assemblée sera encadrée par une équipe de professionnels pour «s'assurer que les propositions soient réalisables, dans le respect du cadre juridique et institutionnel. Elles figureront dans un rapport, rendu public et remis aux autorités compétentes qui y apporteront une réponse, notamment sur leur potentiel de mise en œuvre». Nicolas Roguet, délégué au BIC, précise que l'assemblée «n'adopte ni lois ni règlements, ne vote pas de budgets, mais formule des recommandations». Ces dernières

peuvent ensuite être examinées, discutées, amendées ou écartées par les instances politiques compétentes, mais l'assemblée «ne remet nullement en cause le rôle central des institutions démocratiques genevoises». Le BIC considère ce dispositif «structuré et transparent comme précieux», car il permet de renforcer la qualité du débat public et, potentiellement, la confiance envers les institutions. «Il ne s'agit pas d'un nouvel organe décisionnel, mais d'un outil consultatif, complémentaire, destiné à enrichir la réflexion politique, et non à s'y substituer. (BNE)

blée soient également adaptées pour eux.

Pour cela, les groupes connexes se retrouveront quatre demi-journées, toujours en amont des rencontres de l'assemblée (*ndlr: qui se réunira quatre week-ends durant l'année*). Ces groupes, formés par les associations et institutions partenaires, identifieront les obstacles à la participation démocratique contre lesquels leur population respective bute. Et leurs retours nourriront les discussions de l'assemblée centrale.

Et l'assemblée citoyenne, comment sera-t-elle constituée et quelles seront ses tâches?

L'objectif de ce projet est de faire participer celles et ceux qui ne s'intéressent pas forcément au processus démocratique. Pour cela, un courrier a été aléatoirement envoyé à 5000 personnes du canton. Sur la base des retours et selon des critères de «stratification» – permettant d'assurer leur représentativité de la population genevoise – 40 personnes seront tirées au sort.

Ce groupe sera complété par dix autres personnes volontaires sélectionnées selon les mêmes critères. Près de 800 personnes se sont déjà inscrites. L'une des conditions de participation est de n'avoir jamais rempli de mandat politique.

Nous aurions souhaité pouvoir accueillir plus de monde en vue de l'intérêt que la population a déjà manifesté, mais cela entraîne une logistique et un accompagnement bien plus importants.

Lors de sa première réunion, l'assemblée rencontrera des experts indépendants pour l'aider à appréhender la complexité de la démocratie.

D'abord, elle identifiera les principaux défis démocratiques du canton. Ensuite, l'assemblée cherchera des solutions pour répondre à ces défis. Enfin, dix propositions concrètes et applicables seront élaborées et transmises à l'État.

Mehr «made in Europe» – weniger Schweiz

Die EU will ihre Märkte stärker abschotten.
Die Schweiz droht dabei
aufzulaufen, trotz ihren bilateralen Verträgen.
Von Daniel Friedli

Endlich wieder Aufbruchstimmung! Ignazio Cassis sass mit blauer Krawatte vor der roten Schweizer Fahne, Maros Sefcovic mit roter Krawatte vor der blauen EU-Flagge – und beide sparten sie nicht an salbungsvollen Worten.

Der Schweizer Aussenminister und der EU-Handelskommissar hatten an diesem Juni-Tag des letzten Jahres soeben eine gemeinsame Erklärung unterzeichnet. Diese soll einerseits die Zeit bis zur geplanten Ratifikation der neuen bilateralen Verträge abdecken. Andererseits wollten die zwei Minister damit generell zur «Weiterentwicklung der umfassenden Partnerschaft zwischen der EU und der Schweiz beitragen und ihr Potenzial voll ausschöpfen».

Schon sieben Monate später gibt indes wieder eher das Konfliktpotenzial zu reden, allen bilateralen Abkommen zum Trotz. Gleich auf mehreren Baustellen ringt die Schweiz mit der EU und ihren Mitgliedern um Marktzugang, noch mit wenig Erfolg, wie diese Woche gezeigt hat: Es ist dem Bund nicht gelungen, die Schweiz von neuen Schutzzöllen auszunehmen, welche die EU auf Stahl erheben will. Und er konnte bis dato auch nicht verhindern, dass Italien Schweizer Unternehmen steuerlich schlechter stellt als jene aus der EU, wenn es um den Import von Maschinen geht.

Die neue Bedrohung heisst «buy European»

Besonders unerfreulich dabei: Die EU hat Italiens Aktion nicht nur tatenlos hingenommen – sie plant vielmehr eigene Massnahmen, die ähnlich wirken sollen.

Diese neue Bedrohung für die Schweiz hat einen simplen Namen: «buy European». Was dahintersteckt, hat Stéphane Séjourné, Vizepräsident der EU-Kommission, kürzlich so zusam-

mengefasst: Die globale Rückkehr einer macht-basierten Wirtschaftspolitik mit Zöllen, Subventionen und Exportbeschränkungen stelle Europa vor die Wahl. «Entweder wir geben uns eine ambitionierte, pragmatische Industriepolitik. Oder wir akzeptieren eine graduelle Erosion unserer industriellen Basis, des Know-hows und der wirtschaftlichen Souveränität.»

Die EU-Kommission wählt die erste Option. Und sie tut dies, indem sie sagt: Europäer kaufen «made in Europe».

Geplant ist dies etwa bei öffentlichen Beschaffungen unter dem EU-Recht, einem Markt im Umfang von 550 Milliarden Franken. Hier möchte die EU mit neuen Herkunftsvorgaben erreichen, dass die Staaten einen grösseren Teil der Güter, die sie einkaufen, aus Europa beziehen. Passend dazu will die EU-Kommission im Februar neue Vorschriften für strategische Produkte im Bereich der sauberen Technologien vorstellen. Angedacht ist, dass es für Batterien, Wärmepumpen oder Technologie für Strom- und Solaranlagen präzise Vorgaben dazu gibt, wie viel davon aus Europa stammen muss. Und mit Europa ist gemeint: Die EU sowie die EWR-Staaten Norwegen, Island und Liechtenstein – nicht aber die Schweiz.

Ähnliche Pläne hat die EU bereits auch für kritische Medikamente auf den Tisch gelegt, während sie beim weltweit gesuchten Aluminiumschrott ihre Exporte beschränken will.

Mit all diesen Massnahmen zielt die EU zwar nicht direkt auf die Schweiz, trifft sie aber trotzdem – zum Schrecken der Wirtschaft. «Wir sehen die klare Tendenz, die Märkte stärker zu schützen und den Zaun enger zu ziehen», sagt François Baur, der in Brüssel das Büro des Wirtschaftsdachverbandes Economiesuisse leitet. Und die Schweiz drohe – da weder in der EU noch im EWR – zwischen den Fronten Kollateralschaden zu erleiden. «Für Schweizer Unternehmen wird es je länger, desto schwieriger, ihre Zugänge zu behalten», sagt

Baur. Der Bund müsse bei all diesen Initiativen einzeln dafür kämpfen, auch als «europäisch» zu gelten – mit unsicheren Erfolgsaussichten.

Wie unsicher, zeigen die Beispiele, wo die EU bereits Beschlüsse gefasst hat. Nicht nur hat sie die erwähnten Zölle auf Stahl angekündigt. Sie verbietet ab Mitte 2029 den Export von gemischten Siedlungsabfällen – eine Ohrfeige für viele Schweizer Kehrichtverbrennungsanlagen, die diesen Abfall tonnenweise verbrennen und daraus etwa Fernwärme produzieren. Und bei der Rüstung fördert die EU mit Milliardenkrediten Beschaffungen der Mitgliedstaaten – sofern die Waffen zu 65 Prozent aus der EU stammen. Die Schweiz würde bei diesen Ein- und vor allem Verkäufen gerne mitmachen, doch ihr Wunsch nach Gesprächen darüber hat es noch nicht auf die Agenda der EU geschafft.

Die Schweiz muss schnell eine Lösung finden

Für Andreas Steffes, Direktor beim Branchenverband Metal Suisse, zeigt all dies, dass sich die Schweiz dringend klar werden muss, wie sie auf diesen Trend reagieren will. «Es begann mit Stahl, jetzt kommt das Alu, und zunehmend wird die ganze Industrie mit «Buy European»-Klauseln konfrontiert sein», fürchtet er. Bisher habe der Bundesrat meist abgewartet und beobachtet. «Doch das könnte sich als fatal erweisen», warnt Steffes. Denn wenn die Schweiz den Zugang zu Europas Märkten verliere, brächen nicht nur Aufträge in Milliardenhöhe weg, sondern das Fundament ihrer exportorientierten Wirtschaft.

Das Schweizer Wirtschaftsdepartement schreibt dazu, man verfolge die Diskussionen um neue Herkunftsvorschriften eng und stehe in Kontakt mit der EU. Und es erinnert daran, dass sich diese bei allfälligen Massnahmen an ihre ver-

traglichen Verpflichtungen halten müsse. Tatsächlich ist die Schweiz etwa im Bereich der öffentlichen Beschaffungen durch ein WTO-Abkommen und einen bilateralen Vertrag vor Diskriminierung geschützt. Allerdings umfassen diese Verträge nicht alle Sektoren oder sehen im Fall der WTO Ausnahmeklauseln für nationale Sicherheitsinteressen vor – und genau damit argumentiert ja die EU. So muss auch der Bund einräumen: «Abschliessende Einschätzungen zu potenziellen Auswirkungen auf den Handel können erst nach Verabschiedung der Entwürfe vorgenommen werden.»

Daneben könnte der europäische Protektionismus aber auch politische Auswirkungen haben. Die Maschinenindustrie mahnt bereits, man müsse unbedingt verhindern, dass das italienische Beispiel in der EU Schule mache. «Sonst drohen solche Regelungen die Unterstützung für die Bilateralen III in der Schweizer Bevölkerung zu schwächen.» Ohne diese Verträge aber dürfte es noch schwieriger werden, mit der EU im Geschäft zu bleiben. «Wenn die Schweiz dazu Nein sagt, ist es für sie wohl beim «made in Europe» erst recht vorbei», sagt der Economiesuisse-Vertreter Baur.

Die künftige Zusammenarbeit mit der EU steht also an mehreren Fronten auf dem Prüfstand. Und die entscheidende Frage dabei lautet wie so oft: Welche Rolle spielt die Schweiz in Europa? Ist sie eine Art Fast-EU-Mitglied, eine assoziierte Partnerin oder nur ein normaler Drittstaat?

Manchmal lässt sich diese Frage einfach lösen. So etwa bei den Konsumenten-Apps, die es europäischen Kunden ermöglichen, im Laden die Produkte darauf zu scannen, ob sie «europäisch» sind. Im Falle der Schweizer Ricola-Bonbons (Werbeslogan: «Wer hat's erfunden?») zeigt sich eine solche App kompromissbereit. Sie gibt an: «50 Prozent europäisch.»

Die politische Antwort auf die Frage dürfte noch für weit mehr Kopfzerbrechen sorgen.



Les arnaques au CEO peuvent faire perdre des millions aux PME

TECHNOLOGIE De nouvelles attaques, dopées à l'IA, ciblent les petites entreprises, alertent les autorités. Une société schwytoise vient ainsi de perdre plusieurs millions de francs

ANOUGH SEYDTAGHIA

Des e-mails suspects, des SMS douteux, des messages étranges reçus via WhatsApp ou encore des appels téléphoniques bizarres. Chaque jour, nous sommes assaillis de dizaines de tentatives d'arnaques. Des cyberattaques parfois sophistiquées, mais le plus souvent encore basiques et relativement facilement détectables par celles et ceux qui demeurent méfiants. Mais dans le monde des entreprises, la situation est tout autre: appâtés par des possibilités de gains substantiels, les hackers mettent en œuvre des moyens importants pour parvenir à leurs fins.

Les PME, notamment, sont depuis un moment ciblées par des arnaques dites au CEO, ou au président. Le principe est simple: de plusieurs manières, les pirates vont convaincre un employé haut placé dans l'entreprise d'effectuer un virement bancaire à l'étranger. Mais les technologies utilisées sont de plus en plus complexes, et compliquées à déjouer, comme vient d'alerter l'Office fédéral de la cybersécurité (OFSC). Les attaquants «ne se limitent plus à l'envoi de courriels frauduleux, mais recourent désormais de manière ciblée à la manipulation psychologique et à l'intelligence artificielle», avertissent les autorités.

Analyse sur LinkedIn

L'OFSC évoque ainsi une préparation minutieuse de la part des criminels, car ils analysent les réseaux sociaux professionnels comme LinkedIn, les sites internet des entreprises ainsi que le Registre du commerce afin d'identifier les hiérarchies, les responsabilités et les périodes d'absence. Selon les autorités, les pirates «savent précisément quelles personnes de la comptabilité disposent d'un accès aux comptes et quels membres de la

direction sont habilités à donner des instructions.»

En général, les agresseurs ciblent un collaborateur du service financier de la PME, se faisant passer pour le directeur. Ils incitent la victime à effectuer un paiement urgent à effectuer en faveur d'un fournisseur étranger. L'OFSC note que les tentatives d'escroquerie ont désormais aussi lieu via WhatsApp ou par téléphone. «Une évolution particulièrement préoccupante est l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle (IA). Les criminels s'en servent pour imiter le style rédactionnel du supérieur hiérarchique réel, y compris les formules de salutations ou les expressions habituelles. [...] Les appels audio ou les messages vocaux truqués (deepfake) sont de plus en plus utilisés. La voix du dirigeant ou d'un partenaire commercial est alors reproduite de manière très réaliste grâce à l'IA.»

Les pirates vont donc très loin. En plus, il est arrivé dernièrement que le premier contact passe par de prétendus avocats. «Les escrocs usurpent les noms

de cabinets d'avocats existants et établis en Suisse afin d'instaurer un climat de confiance. Le faux supérieur hiérarchique demande alors à la victime si un avocat précis l'a déjà contactée au sujet d'une affaire confidentielle ou d'un mandat urgent. La mention d'un tiers vise à renforcer la crédibilité du scénario et à accroître la pression juridique.»

L'an dernier, le nombre de signalements de telles arnaques a nettement augmenté, passant de 719 en 2024 à 971, selon les statistiques de l'OFSC: et début 2026, une attaque a abouti dans le canton de Schwytz, causant des dégâts majeurs. Plusieurs millions de francs ont été perdus par une entreprise.

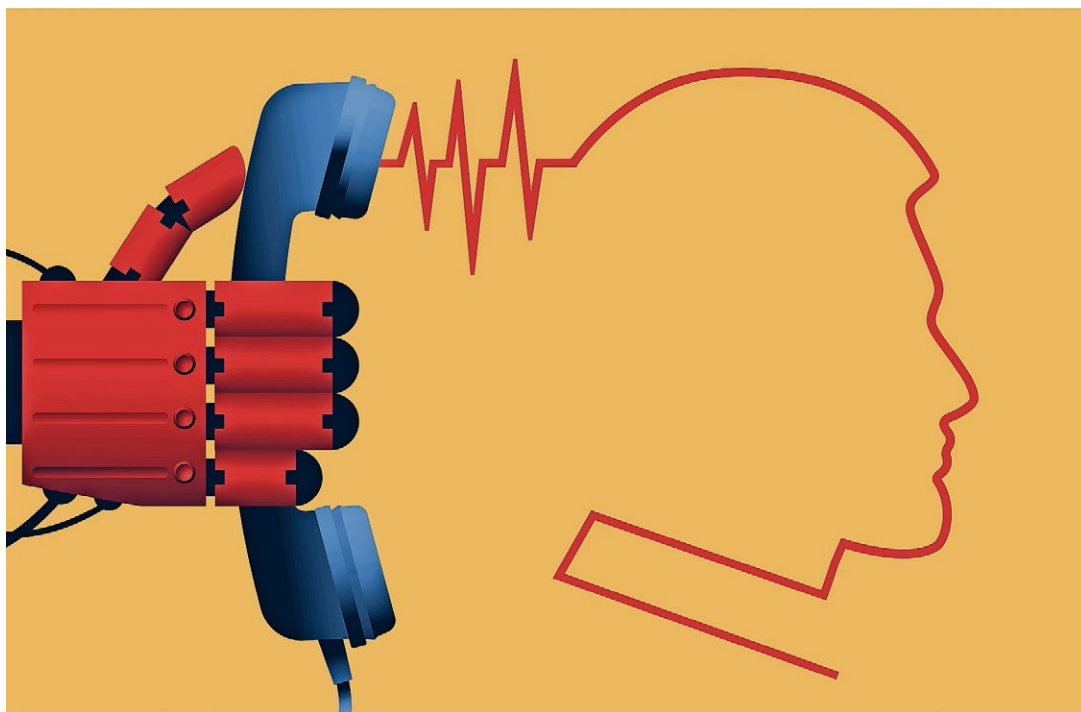
Cas majeur à Schwytz

La police cantonale schwytoise a raconté que les escrocs ont contacté par téléphone le propriétaire de l'entreprise visée, se faisant passer de manière convaincante pour un partenaire commerciale de longue date. «Ils ont utilisé une voix modifiée par intelligence artificielle. Grâce à cette supercherie, ils ont gagné la

confiance du propriétaire. Sous prétexte d'une transaction commerciale internationale prétendument confidentielle, le propriétaire a été amené à effectuer plusieurs virements d'argent totalisant plusieurs millions de francs suisses», ont expliqué les autorités. Ces virements ont été effectués vers un compte bancaire en Asie, et les chances de récupérer cette somme semblent quasi nulles.

Rappelons qu'en 2024 la police cantonale valaisanne signalait qu'une entreprise du Valais central s'était vu dérober près de 300 000 francs, également via une arnaque au président. Des cas similaires avaient été signalés lors des deux années précédentes dans le canton.

Sur son site, l'OFSC livre plusieurs conseils, dont celui d'une vérification par un second canal: «Si vous recevez une demande de paiement par courriel, en particulier si elle est «urgente» ou «confidentielle», appelez directement l'émetteur. N'utilisez pas le numéro indiqué dans le courriel, mais celui que vous connaissez déjà.» ■



(GETTY IMAGES)



Microsoft ist mit Cloud und Software in der Schweiz stark vertreten: Standort im Zürcher Prime Tower.
Montage: Michael Treuthardt, Foto: Urs Jaudas

Edith Hollenstein

Einmal dort, immer dort. Wer sich an Programme von Microsoft oder Google gewöhnt hat, kommt fast nicht mehr davon los. So geht es Gemeinden, Kantonen und sogar der Bundesverwaltung.

Vor allem aus Bequemlichkeit würden Verwaltungen teure ausländische Softwarelösungen jedes Jahr automatisch verlängern, sagt Marc Oehler. Er ist Chef von Infomaniak mit Niederlassungen in Genf und Winterthur. Die Firma mit 300 Angestellten macht mit dem Verkauf von Diensten wie E-Mail, Streaming, Videoconferencing, Webhosting und Cloudspeicher jährlich knapp 50 Millionen Franken Umsatz. Damit könne sie, so Oehler, fast alle Bedürfnisse von Firmen und Verwaltungen abdecken, und dies deutlich günstiger als bekannte US-Techfirmen. Die Vorstellung, Microsoft sei der einzige Anbieter umfassender Kollaborationstools, sei «ein Mythos».

Die Summen an IT-Ausgaben, die ins Ausland fließen, sind enorm. Laut Zahlen der Berner Fachhochschule (BFH) hat der öffentliche Sektor seit 2015 mehr als 3,2 Milliarden Franken für Clouddienste und Lizenzen an ausländische IT-Riesen überwiesen, davon rund 1,3 Milliarden allein an Microsoft. Besonders brisant: Mehr als die Hälfte des Geldes werde im sogenannten «freihändigen Verfahren» vergeben, so die BFH-Analyse.

Mehr Open Source würde Wirtschaftsleistung erhöhen

Das schade dem Schweizer IT-Sektor. Dadurch hätten Schweizer Unternehmen keine Möglichkeit, ein Konkurrenzangebot einzureichen, obwohl sie technologisch gute Lösungen anbieten könnten.

Oehler von Infomaniak sagt, Ausschreibungen von Verwaltungen seien oft derart auf Microsofts Produkte zugeschnitten, dass sie damit «faktisch einen grossen Teil des Wettbewerbs ausschliessen». Dabei gäbe es durchaus Alternativen, wie Dienstleistungen von hiesigen IT-Firmen wie TI&M, Adnovum, Proton, Safeswisscloud oder Abraxas zeigen. Mit mehr Aufträgen könnten sie wachsen

und mehr Geld in die Verbesserung ihrer Produkte investieren.

Die BFH schätzt, dass die Steigerung der inländischen Wertschöpfung durch strategische Förderung von Open-Source-Technologien jährlich mindestens 3 Milliarden Franken betragen würde. Die BFH stützt ihre Berechnung auf eine Studie der EU, die bei 10 Prozent Mehrausgaben für Open-Source-Dienstleistungen eine Steigerung von 0,4 bis 0,6 Prozent der Wirtschaftsleistung prognostiziert.

Auch Infomaniak könnte profitieren. Heute würden, so Oehler, «enorme Summen ohne langfristige Vision ausgegeben, ohne lokale Industriepolitik, aber mit einer starken Abhängigkeit von ausländischen Akteuren».

Vertiefte Abklärungen der Wettbewerbskommission

Was das konkret heisst, zeigt das Beispiel von Zürich, wo sich die Kosten allein für Microsoft zwischen 2019 und 2025 vervierfachen haben (von 7,4 auf 28,4 Millionen Franken). Auf Druck der Politik prüft die Stadt nun Möglichkeiten, die Abhängigkeit von Microsoft zu reduzieren.

Weil der Wechsel auf Alternativen mit erheblichen technischen und finanziellen Hürden verbunden ist und Microsoft im laufenden und im kommenden Jahr die Preise erneut deutlich erhöhen will, hat inzwischen die Wettbewerbskommission vertiefte Abklärungen aufgenommen. Die Erhöhungen bei den Lizenzgebühren bei Microsoft 365 könnten Hinweise auf unzulässige Wettbewerbsbeschränkungen darstellen, schreibt die Behörde. «Microsoft befindet sich in einer Quasi-Monopolstellung», sagt Oehler von Infomaniak. Diese erlaube es dem Konzern, dem Markt seine Entscheidungen aufzuzwingen und die Preise regelmässig zu erhöhen – «ohne echte Gegenwehr».

In der Praxis würden viele Kunden weiter zahlen, «nicht weil die Lösungen optimal sind, sondern weil sie sich nicht die Zeit nehmen, Alternativen zu prüfen». Das schränke, so Oehler, den Wettbewerb stark ein und behindere das Aufkommen europäischer Anbieter.

Tatsächlich wächst der Widerstand gegen die US-Tech-

Microsofts Fast-Monopol kostet Schweizer IT-Firmen Milliarden

US-Tech Weil der Staat Bürosoftware vor allem bei US-IT-Riesen kauft, komme der inländische Techsektor nicht vom Fleck, kritisiert Marc Oehler, Chef der Schweizer Firma Infomaniak.

dominanz. Die Kantone Bern und Aargau, die Gerichte von Basel-Stadt und Zürich sind dem Netzwerk Souveräne Digitale Schweiz (SDS) beigetreten, dessen Ziel es ist, staatliche Nachfrage zu bündeln und Open-Source-Alternativen zu fördern.

Inzwischen umfasst das Netzwerk, das massgeblich von Matthias Stürmer, dem Co-Geschäftsführer und Professor an der BFH, vorangetrieben wird, über 140 Institutionen. Dass das Netzwerk so starken Zulauf erfährt, sorgt für deutliche Kritik – etwa seitens der Schweizerisch-Amerikanischen Handelskammer. Alex Grossenbacher, Berater bei der Vereinigung, habe es als unzulässige politische Parteinahme gegen amerikanische Techkonzerne bezeichnet, berichtete das



Onlinemagazin «Republik» diese Woche. Er habe bei Behörden, die im Beirat des Netzwerks SDS vertreten sind, interveniert und ihren Austritt gefordert.

Auf Anfrage dieser Zeitung sagt Grossenbacher, er habe nicht «intervenierte», sondern «eine Anfrage zur Governance zur Prüfung gegeben». Dass Datenschutzbeauftragte, die Empfehlungen zur Gesetzgebung abgeben, sowie technische Fachverantwortliche, etwa von der Stadt Zürich und dem eidgenössischen Justizdepartement, im strategischen Beirat einer Organisation sitzen, die eine explizite industriepolitische Agenda verfolge, werfe «eine legitime Governance-Frage auf – unabhängig davon, ob es um amerikanische, europäische oder Schweizer Anbieter geht», sagt Grossenbacher.

Gleichzeitig erreicht das Ringen um digitale Unabhängigkeit eine geopolitische Dimension. Das Vorgehen der USA in der Grönland-Frage führt dazu, dass europäische Politiker vermehrt fordern, Europa müsse seine Abhängigkeit von den USA nicht nur in Verteidigung und Handel verringern, sondern auch im Technologiebereich. Denn: Was gäbe es Schlimmeres als eine Anordnung der USA, den Zugang der europäischen Länder zu Clouddiensten oder E-Mail-Software zu kappen? Diverse Firmen könnten nicht mehr operieren.

Aber auch für amerikanische Technologieunternehmen steht viel auf dem Spiel. Laut dem «Wall Street Journal», das sich auf Daten der US-Regierung bezieht, exportieren sie sogenannte digital erbringbare Dienstleistungen im Wert von über 360 Milliarden Dollar nach Europa – darunter Werbung und Tools für künstliche Intelligenz (Zahlen von 2024).

Unter den europäischen Staaten wollen vor allem Deutschland und Frankreich möglichst rasch ihre US-Abhängigkeit reduzieren. Deutschland testet eine Open-Source-Alternative zu Micro-

soft sowohl in den Arbeitsplätzen des Digitalisierungsministeriums als auch in einigen Bundesbehörden. In Frankreich hat Präsident Emmanuel Macron die Förderung einheimischer Techfirmen sowie die Lockerung von EU-Regulierungen zu einem zentralen Anliegen gemacht.

Die grössten Sorgen diesbezüglich macht sich Dänemark, denn Trump könnte die extreme Abhängigkeit des Landes von amerikanischen Computerkonzernen nutzen, um es zu erpressen. Dänemark ist sehr stark digitalisiert, alle möglichen öffentlichen und privaten Leistungen werden übers Smartphone abgerufen, von Krankenakten bis zum Fahrausweis.

Holprige Umstellung in Schleswig-Holstein

Wie aufwendig der digitale Befreiungsschlag ist, zeigt das Beispiel Schleswig-Holstein in Deutschland. Das Bundesland kündigte vor einigen Monaten fast 80 Prozent seiner Microsoft-Lizenzen und stellte auf Libre Office, Open Xchange und Nextcloud um. Total bringe das jährliche Einsparungen von 15 Millionen Euro, erklärt Digitalisierungsminister Dirk Schrödter.

Doch die Umstellung sorgte bei den Angestellten für Kritik – vor allem auch, weil sie zu unvermittelt erfolgt sei. Richter hätten anfangs ihre Mails nicht öffnen können, darunter Haftanträge der Polizei, schreibt die «Frankfurter Allgemeine». Es hätten Unterlagen sogar wieder gefaxt werden müssen.

Inzwischen aber seien die Probleme behoben. Der zuständige Minister Schrödter ist zufrieden – Open Source funktioniert so gut wie kommerzielle Software. Doch Mitarbeitende klagen über fehlende Funktionen, es seien nun mehr Arbeitsschritte notwendig als vorher. Im E-Mail-Programm könne man bestimmte Vorgänge nicht markieren.

Auch wenn gemischte Erfahrungen vorliegen: Das Experiment in Schleswig-Holstein wurde landesweit beobachtet. Für Infomaniak-Chef Oehler ist das der Weg, den auch Schweizer Behörden gehen sollten. Einkaufen sei eine politische Handlung.

Deckt mit seinem Unternehmen Infomaniak alle Bedürfnisse der Kunden ab: Marc Oehler. Foto: PD